



Nouméa, le 23 FEV. 2018

IEN en charge du service de l'enseignement des langues et de la culture kanak et de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap

JYK/ASH/SELCK/VR
n° 3211/06 /2018

Affaire suivie par
Jean-Yves KARTONO IEN
Bureau 215
Téléphone
(687) 26 61 68
Fax
(687) 27 30 48
Mél.
secien@ac-noumea.nc

Immeuble Flize
1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

L'inspecteur de l'éducation nationale en charge du service de l'enseignement des langues et de la culture kanak (SELCK)

A

Mesdames et messieurs les enseignants de LCK

S/c de Mesdames et messieurs les directeurs des établissements publics d'enseignement

Madame, monsieur,

A l'occasion de la rentrée scolaire 2018, je souhaite à chacun d'entre vous, une bonne année scolaire et la bienvenue aux personnes nouvellement affectées. Comme indiqué dans la note de rentrée de monsieur le vice-recteur du 20 février 2018, cette année revêt un enjeu majeur car la Nouvelle-Calédonie a rendez-vous avec son histoire. L'école doit, plus que jamais, valoriser sa mission éducative dans laquelle les langues et culture kanak ont toute leur place.

Poursuivant les ambitions amorcées dans le cadre du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie, l'enseignement des langues et de la culture kanak a atteint un nouveau palier à l'occasion de la rentrée scolaire 2018. Il s'agit prioritairement de :

1 – **Mettre en œuvre la réforme du collège** en prodiguant un enseignement de qualité des langues kanak, qu'elles soient élevées au rang de LV2 ou proposées en enseignements de complément. L'installation d'un enseignement des langues du pays au collège doit en effet garantir une poursuite au lycée. Quant à l'enseignement obligatoire des éléments fondamentaux de la culture kanak, il convient de s'appuyer sur ce qui a été entamé en 6^{ème} et prendre en considération les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) au cycle 4. Enfin la philosophie et la structure du nouveau DNB contribueront à valoriser l'enseignement des LCK.

Quelle que soit l'organisation pédagogique choisie par l'établissement, vous gagnerez à être sollicités en qualité de personnes-ressources. Cette implication dans des espaces de rencontres avec l'équipe pédagogique (connaissances et reconnaissances mutuelles entre enseignants de différentes disciplines) et les parents (sensibilisation sur les enjeux des LCK) participe de votre ancrage dans la communauté éducative.



2/2

2 – **Vous référer aux ressources pédagogiques** validées par le conseil partenarial des LCK et qui entrent cette année dans une phase de diffusion dans tous les établissements privés et publics. Dans cette perspective, le guide pédagogique sur l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak et les ressources pédagogiques pour le lycée, seront dans le courant du mois de mars, mis à votre disposition. D'autre part, un fonds documentaire commun aux LCK attribué aux CDI en début d'année, constitue désormais un réseau de références culturelles qui s'inscrivent dans le prolongement de vos enseignements.

3 – **Guider votre action pédagogique en visant un niveau de qualification professionnelle accru.** Dans l'attente d'une note spécifique qui vous précisera les modalités des suivis et les formations regroupées par les chargés de mission du SELCK notamment dans le cadre du plan académique de formation (PAF) du 16 février 2018, j'attire votre attention sur la nécessité d'une organisation quotidienne de la classe :

- tenue régulière d'un support écrit faisant fonction de journal de classe,
- supports écrits déclinant le déroulement général des activités des séances prévues),
- gestion de la classe afin de créer une dynamique propice aux interactions.

Parallèlement à cet accompagnement, le diplôme universitaire de grade licence - DU Langues, culture océanienne et apprentissages (LCOA) - sera reconduit cette année afin de structurer la formation initiale de chacun de vous. Un nouvel appel à candidature pour la session 2018-2019 vous sera adressé et il importe de rappeler qu'à terme, l'objectif est de former tous les enseignants en poste par cette voie universitaire.

Je vous remercie de votre contribution au service des élèves qui vous sont confiés. Que cette année soit de nouveau, sources de satisfactions professionnelles et de fierté face aux enjeux que représente l'école calédonienne.

L'inspecteur de l'éducation nationale en charge du service de l'enseignement des langues et de la culture kanak (SELCK)



Jean-Yves KARTONO